Compte rendu succinct de la séance du conseil municipal du 8 avril 2022

Le **C**onseil **M**unicipal s'est réuni sous la présidence de M. CHANCLUD, Maire. **Présents** : Mmes Buisine, Carrico, Cluzel, Lassimouillas, Meunier et Poyart, MM : Alexandre, Auroux, Chanclud, Cristofoli, Godeau, Grindel et François. **Absentes ayant donné procuration :** Mmes Mayordomo à Mme Carrico et Palfray à Mme Meunier. **A été nommée secrétaire** : Mme Cluzel. **Adoption du procès verbal de la séance du conseil municipal du 25 mars 2022 : le CM** adopte à l'unanimité le compte rendu.

Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2021 de la commune :

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, après règlement de la trésorerie. Le Compte Administratif correspond aux dépenses et recettes effectives émises par la commune selon les autorisations inscrites au budget. M. Auroux Maire-Adjoint chargé des finances projette aux conseillers municipaux une présentation power point des finances de la commune. M. Auroux rappelle que les dépenses sont très contrôlées et que les recettes dépendent des taxes, subventions et dotations de l 'Etat.

Compte administratif 2021

2021	Dépenses	Recettes	excédent	déficit
Fonctionnement	482 584.65	572 220.81	89 636.16	
Investissement	211 304.37	425 857.36	214 552.99	

	Résultats de clôture 2020	Déficit d'investissement remboursé par le fonctionnement	Exercice 2021	Résultats de clôture 2021
Investissement	-70 881.12		214 552.99	143 671.87
Fonctionnement	516 740.86	70 881 .12	89 636.16	535 495.90

M . Auroux a présenté un camenbert répartissant les différentes dépenses de fonctionnement :

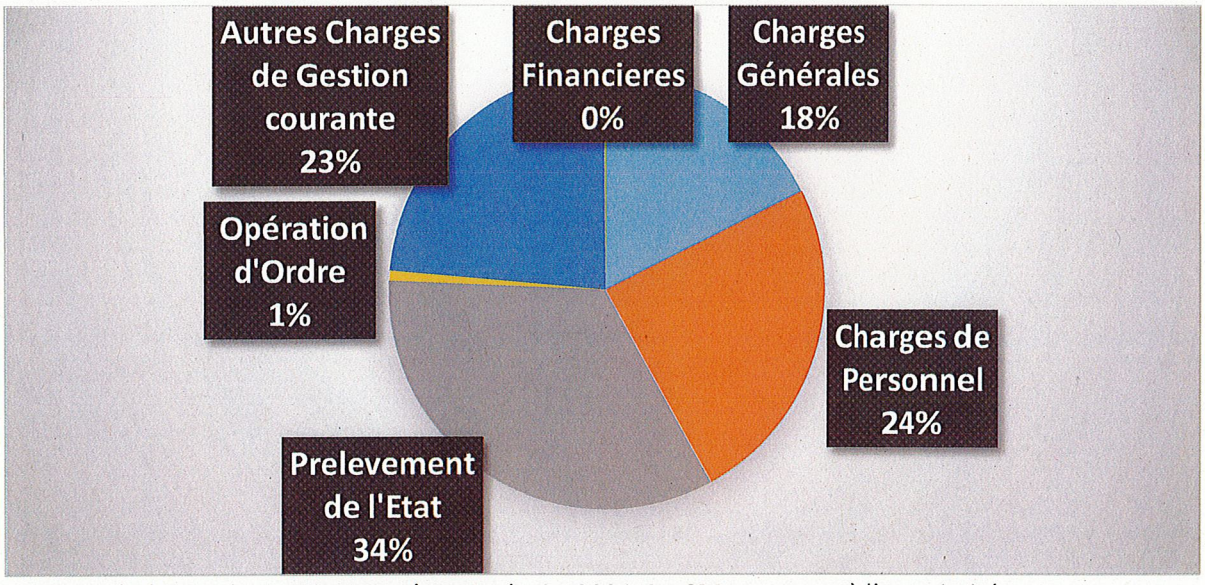

M. Chanclud, Maire se retire pour le vote du CA 2021. **Le CM** approuve à l'unanimité.

Affectation des résultats 2021 au Budget Primitif 2022, en R001 : 143 671.87 et en R002 : 535 495.90. **Le CM** approuve à l'unanimité.

Vote des taux 2022 : M. le Maire propose de maintenir les taux de 2021 et explique pouquoi le taux de la taxe foncière bâtie a subi une telle augmentation. La compensation de la perte de la Taxe d'Habitation s'est traduit par l'addition du taux foncier départemental au taux foncier communal soit un taux de taxe foncière de 18.73%. Par cette formule et pendant 10 ans, l'état maintient la recette de la TH supprimée aux communes. Suite à ce calcul, pour Longvilliers, le montant perçu actuellement étant supérieur, au montant de TH reçu précédemment, un coefficient correcteur a été appliqué (-39 587€ en 2021). Pour les habitants, le montant versé reste inchangé. Le **CM** approuve à l'unanimité.

	Taux moyens communaux 2021	Taux moyens communaux 2021	Taux plafonds 2022	**Taux de Longvilliers pour 2022**
	national	départemental		
Taxe foncière bâti	37.72	28.20	94.30	**18.73**
Taxe Foncière non bâti	50.14	60.45	151.13	**48.72**

Vote du Budget Primitif 2022-M14 : M. Auroux précise que si la commune souhaite réaliser des travaux, elle devra emprunter car elle ne dégage pas suffisamment d'auto financement. Le budget s'équilibre comme suit : **Investissement** : Dépenses et recettes : 460 000€ et **Fonctionnement** : Dépenses et recettes : 1 063 000€. **Le CM** approuve à l'unanimité.

Budget Annexe Lotissement « Résidence de la Gloriette », Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2021 : Il n'y a eu aucun mouvement sur ce budget au cours de 2021 en raison d'un recours en cassation déposé le 03/02/2021. **Le CM** approuve à l'unanimité.

Affectation des résultats 2021

	Résultats de clôture 2020	Exercice 2021	Résultats de clôture 2022
Investissement	186 559.35	0	186 559.35
Fonctionnement	-5 512.15	0	-5512.15
Excédent			186 559.35
Déficit			-5 512.15

Le CM décide d'affecter en R001 : 186 559.35€ et en D002 :-5 512.15€. **Le CM** approuve à l'unanimité.

Vote du Budget Annexe Lotissement « Résidence de la Gloriette » 2022 : M. Auroux indique que l'on doit prévoir des montants au cas où les travaux pourraient débuter. Il s'équilibre en **fonctionnement** Dépenses et Recettes pour un montant de 76 460.00€. Par contre, en **investissement**, il y a un suréquilibre qui est toléré soit Dépenses d'investissement : 62 330.00€ et Recettes d'investissement : 200 000.00€. **Le CM** approuve à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

Mme Cluzel donne un compte rendu de la réunion concernant le Collectif Santé de Rambouillet. Ce collectif souhaite créer un centre de santé à Rambouillet.

Mme Cluzel s'est également rendu à une réunion correspondant défense. Cette réunion était organisée par l'Institut des hautes études de défense nationale, qui est un établissement pour promouvoir la défense et réfléchir à la stratégie de défense. C'est une interphase entre l'armée et les communes.

M. Chanclud propose aux conseillers de réfléchir à la sécurité autour de l'école maternelle, suite à une subvention égale à 80% pour la sécurité. La demande de subvention doit être envoyée avant le 31 mai 2022.

M. Chanclud fait remarquer que c'est Culture et Loisirs qui organise la fête à Longvilliers mais ils sont peu, c'est pourquoi il souhaiterait des volontaires au sein du CM pour apporter leur aide aux bénévoles de l'association.

Mme Carrico informe le CM que la fête des voisins à Bouc Etourdi aura lieu le 24/04/22. M. chanclud rappelle qu' à l'occasion de la fête des voisins, la Mairie offre l'apéritif. Le bon de commande doit être demandé en mairie.

PNR (Parc Naturel Régional de la haute vallée de Chevreuse) organise le samedi 21 mai une grande opération de ramassage de déchets. Il souhaite que les communes mobilisent leurs habitants.

M. Chanclud rend compte au CM que les enfants de la maternelle ont participé à une classe d'eau subventionnée par le PNR, les jeunes enfants se sont rendus à pied au Moulin de Saint Fargeau, où le propriétaire aidé de M. Canal (ex Maire-Adjoint) ont expliqué le rôle du moulin entre les grains de blé et la farine. Les enfants ont beaucoup apprécié.

M. Cristofoli rend compte de sa visite à la cantine de l'école maternelle, plusieurs points l'ont interpellé. M. Cristofoli précise que ces points ont été identifiés uniquement pour le bien être des enfants. Il y a beaucoup d'améliorations à apporter.

Mme POYART s'exprime suite à une réunion du comité consultatif cantine qui a retravaillé le Cahier des Charges C'est un Cahier des Charges simplifié et assoupli qui a été réalisé pour le nouveau marché de restauration scolaire.

Mme MEUNIER informe le conseil que Rambouillet Territoire est venu dans l'après midi chercher les cartons contenant les dons pour l'Ukraine. Ils sont transportés à Saint Quentin en Yvelines où ils seront regroupés et posés sur pallette avant d'être acheminés vers la Pologne.

La séance est levée à 21H23.